

FONDATION DES MALADIES DU CŒUR ET DE L'AVC

**La protection des aînés et des
Autochtones et le maintien de
l'excellence dans la recherche sur les
maladies cardiovasculaires au Canada**

**Mémoire à l'intention du Comité des finances
de la Chambre des communes**

1^{er} août 2014

www.fmcoeur.com



La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC

La Fondation des maladies du cœur et de l'AVC (FMC) est un organisme de bienfaisance nationale sans but lucratif qui est dirigé et soutenu par plus de 140 000 bénévoles et près de deux millions de donateurs. Sa mission est de travailler à l'élimination des maladies du cœur et des accidents vasculaires cérébraux grâce aux progrès de la recherche et à ses applications et par la promotion de modes de vie sains et de son influence auprès des institutions. La Fondation entretient des relations de travail productives avec le gouvernement fédéral, auquel elle s'est associée dans le cadre d'un certain nombre d'initiatives, dont l'installation de défibrillateurs dans les patinoires de hockey, la création du Programme Infrastructure de loisirs du Canada et toutes sortes d'initiatives de contrôle du tabagisme.

Résumé

La Fondation des maladies du cœur souhaite vivement s'associer au gouvernement fédéral pour faciliter la concrétisation des deux priorités suivantes, circonscrites par le Comité des finances dans le cadre des consultations prébudgétaires : 1) aider les familles et les Canadiens vulnérables en mettant l'accent sur la santé, l'éducation et la formation et 2) accroître la compétitivité des entreprises canadiennes grâce à la recherche, au développement, à l'innovation et à la commercialisation. La Fondation souhaiterait collaborer avec le gouvernement fédéral dans le cadre des trois volets suivants, qui étayent directement les priorités susmentionnées :

Accroître la recherche sur les maladies cardiovasculaires

Au cours des 60 dernières années, la Fondation a investi près de 1,4 milliard de dollars dans la recherche sur les maladies cardiovasculaires. Nous avons fait des progrès importants à cet égard, mais le Canada est en retard dans ce domaine, et d'autres investissements sont indispensables. Nous demandons au gouvernement fédéral d'engager une somme égale à notre premier investissement de 30 millions de dollars par an pour financer la recherche sur les maladies cardiovasculaires. Ce fonds sera géré en partenariat avec les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). Nous sommes un organisme de bienfaisance voué à la santé nationale à la fois reconnu et digne de confiance, et nos antécédents attestent l'efficacité de notre leadership dans le domaine de la recherche ainsi que la pérennité et la vigueur de notre partenariat avec les IRSC.

Améliorer la santé cardiovasculaire des Autochtones

Les Autochtones¹ ont une santé cardiovasculaire médiocre comparativement au reste de la population canadienne. Ils sont deux fois plus exposés aux maladies cardiovasculaires et les facteurs de risque sont plus élevés parmi eux. La pauvreté règne parmi les Autochtones, et l'on sait que le faible revenu est en corrélation avec une élévation de l'incidence des maladies cardiovasculaires et des facteurs de risque. Il faut mobiliser le

¹ Par Autochtones, nous entendons ici les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis.

secteur du bénévolat, dont la Fondation, l'Association canadienne du diabète et le YMCA, et l'inviter à collaborer avec les organisations et collectivités autochtones dans le but d'améliorer la santé des Autochtones. Nous demandons au gouvernement fédéral de s'engager à investir 50 millions de dollars par an pour financer les initiatives visant l'amélioration de la santé des Autochtones.

Protéger nos aînés – prévention de la démence

Le nombre de cas de démence est en train d'augmenter au Canada. En 2011, 747 000 Canadiens étaient atteints d'un handicap cognitif. La démence est intrinsèquement associée à l'état de santé cardiovasculaire : les principaux facteurs de risque sont les mêmes, tout comme les déterminants sociaux de la santé que sont l'hypertension à l'âge mûr, le taux élevé de cholestérol, l'obésité à l'âge mûr, l'inactivité physique, le tabagisme, le diabète et le faible degré d'instruction. On sait aussi que 25 à 50 % des patients souffrant d'insuffisance cardiaque sont atteints de déficience cognitive et frappés d'accidents cérébrovasculaires « silencieux », qui sont l'une des principales causes de la démence vasculaire. Nous savons donc beaucoup de choses sur la réduction du risque de démence. La Fondation, de concert avec la Société Alzheimer du Canada, l'Association canadienne du diabète, le YMCA du Canada et d'autres partenaires importants et avec l'appui du gouvernement fédéral, pourrait lancer un programme de réduction importante de la fréquence de la démence. Nous demandons au gouvernement fédéral d'investir 20 millions de dollars par an pour financer les initiatives de prévention de la démence.

La Fondation et ses partenaires espèrent vivement obtenir la collaboration du gouvernement fédéral pour aider les Canadiens vulnérables et accroître la compétitivité, l'efficacité et la pérennité du secteur de la recherche au Canada en mettant l'accent sur la recherche, le développement et l'innovation.

1) Développer la recherche sur les maladies cardiovasculaires

Les maladies cardiovasculaires sont la principale cause d'hospitalisation et de prise de médicaments d'ordonnance et la deuxième cause de décès et de coûts économiques (20,9 milliards de dollars par an). Les personnes qui survivent à une attaque cardiovasculaire et à d'autres affections cardiaques aiguës sont de plus en plus nombreuses. Le risque de fibrillation auriculaire (arythmie cardiaque la plus courante) augmente avec l'âge, tout comme les autres facteurs de risque que sont le diabète et l'hypertension. Les personnes souffrant de fibrillation auriculaire sont trois à cinq fois plus exposées à un accident cardiovasculaire que les autres. Comme la population canadienne vieillit, le fardeau associé aux maladies cardiovasculaires (et notamment aux cas d'insuffisance cardiaque et de fibrillation auriculaire) et à la démence vasculaire s'alourdit.

Recommandation

Nous recommandons au gouvernement fédéral d'engager en contrepartie de l'investissement de la Fondation dans la recherche sur les maladies cardiovasculaires

une somme de 30 millions de dollars par an pour augmenter l'appui aux partenariats entre les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) et la Fondation. Cela permettra de commercialiser les résultats de la recherche et de les traduire en de nouveaux traitements et technologies qui profiteront aux Canadiens atteints de maladies cardiovasculaires.

Répercussions

Le Canada est en retard dans le domaine de la recherche sur les maladies cardiovasculaires, et il est maintenant indispensable d'y investir des ressources. Nos propres investissements suffisent de moins en moins en raison du ralentissement de la croissance des dons de bienfaisance au Canada. Par ailleurs, le financement de la recherche sur les maladies cardiovasculaires a diminué dans les IRSC parce que les jeunes chercheurs sont moins nombreux à proposer leur candidature dans ce domaine. Pour inverser la tendance, nous avons besoin de plus de ressources pour intéresser, attirer et retenir les jeunes chercheurs. Lorsque nous avons investi à cet égard, nous avons obtenu des taux de rétention allant jusqu'à 60 % des candidats.

En s'engageant à verser une contrepartie égale à l'investissement de la Fondation dans la recherche, soit 30 millions de dollars par an, le gouvernement fédéral permettra d'améliorer la santé des Canadiens en réduisant l'impact des maladies cardiovasculaires et de s'attaquer aux principaux facteurs de risque associés à ces maladies et qui sont communs à de nombreuses affections, à savoir le surpoids, l'hypertension artérielle, une mauvaise alimentation et l'inactivité physique.

Environ 70 % des dons reçus par la Fondation sont directement consacrés à la création d'emplois importants dans la direction et le soutien de la recherche. Cet investissement représente donc une incitation économique majeure. Le rendement de l'investissement associé à ce genre d'initiative est évalué à 21 à 39 % par an à titre permanent, grâce à l'amélioration des résultats en matière de santé, à la réduction des coûts de traitement et aux gains économiques. Cela aidera les chercheurs canadiens à commercialiser les résultats de recherche et à les traduire en nouveaux traitements et technologies et en activité économique à forte valeur.

Ces ressources faciliteront la recherche sur les maladies cardiovasculaires dans les universités et les hôpitaux de recherche de l'ensemble du Canada. Entre autres initiatives, il sera possible d'élargir la portée des mesures suivantes : la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP), les Voies de l'équité en santé pour les Autochtones et la Stratégie internationale de recherche concertée sur la maladie d'Alzheimer. Cet investissement permettra de tirer parti des atouts du Canada, d'aider la prochaine génération de chercheurs en santé et de veiller à ce que le Canada reste un chef de file mondial dans ce secteur important où les besoins médicaux ne cessent de croître. La Fondation espère vivement continuer de collaborer avec les IRSC pour maximiser l'impact de la recherche sur les maladies cardiovasculaires.

2) Améliorer la santé cardiovasculaire des Autochtones

Les maladies cardiovasculaires et les facteurs de risque qui y sont associés représentent une menace pour l'ensemble des Canadiens, mais surtout pour les Autochtones, qui sont deux fois plus exposés à ces maladies que le reste de la population.

Les principaux facteurs de risque associés aux maladies cardiovasculaires sont nettement plus présents parmi les Autochtones : inactivité physique, tabagisme, surpoids, hypertension artérielle, diabète. Le faible revenu est également lié à une plus grande fréquence des maladies cardiovasculaires et des facteurs de risque en question. Le revenu annuel moyen des Autochtones est nettement inférieur à celui de la population générale. En fait, 40 % des enfants autochtones vivent dans la pauvreté. Cela accroît énormément le risque de développement des maladies cardiovasculaires.

Recommandation

Nous recommandons au gouvernement fédéral d'investir 50 millions de dollars par an dans les initiatives visant l'amélioration de la santé des Autochtones, réalisées sous la direction des organisations et collectivités autochtones et en partenariat avec la Fondation, l'Association canadienne du diabète et le YMCA du Canada.

Répercussions

Pour améliorer la santé et la qualité de vie des Autochtones du Canada, il faut déployer plus d'efforts pour combler l'écart de fréquence des maladies cardiovasculaires et veiller à ce que les enfants autochtones commencent leur vie en santé. La Fondation, de concert avec l'Association canadienne du diabète et le YMCA, souhaite réaliser cet objectif en invitant les organisations et collectivités autochtones à mettre en œuvre des initiatives qui s'attaqueront aux causes profondes des maladies cardiovasculaires.

Notre intention est de nous appuyer sur l'expérience acquise dans le cadre de notre collaboration avec les collectivités autochtones de l'ensemble du pays pour développer leurs compétences et leur savoir et les aider à régler leurs problèmes de santé. Nous nous sommes jusqu'ici plus particulièrement intéressés à quatre enjeux : l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire, le contrôle de l'hypertension, l'installation de défibrillateurs externes automatisés (DEA) et la promotion de la santé des enfants. Notre collaboration avec l'Association canadienne du diabète et le YMCA permettra d'élargir notre champ d'action et de nous associer avec les dirigeants de chaque collectivité pour développer la capacité locale.

Une alimentation saine est un facteur essentiel de la réduction du risque de maladies cardiovasculaires. Nous pourrions transmettre aux collectivités autochtones notre efficacité à promouvoir une production alimentaire durable, notamment en introduisant des jardins et des serres communautaires.

Il faut également veiller à ce que les collectivités autochtones aient reçu la formation et disposent du matériel nécessaire pour s'occuper des cas d'arrêt cardiaque brutal. Nous avons besoin de nous appuyer sur un investissement gouvernemental important pour fournir des DEA aux patinoires de hockey et veiller à ce que toutes les collectivités autochtones aient accès à au moins un DEA.

Par ailleurs et au besoin, l'expérience de la Fondation en matière de contrôle de l'hypertension et de programmes de santé cardiaque pour les enfants pourrait être élargie.

3) Protéger nos aînés – prévention de la démence

En 2011, 747 000 Canadiens étaient atteints d'un handicap cognitif, notamment de démence. Cela veut dire que 14,9 % des Canadiens âgés de 65 ans ou plus sont atteints de déficience cognitive. Si l'on ne fait rien, ils seront 1,4 million d'ici 2031.

La démence est intrinsèquement associée à l'état de santé cardiovasculaire : on sait que 25 à 50 % des patients souffrant d'insuffisance cardiaque sont atteints de déficience cognitive. On sait aussi que les accidents cérébrovasculaires « silencieux » sont l'une des principales causes de la démence vasculaire. On peut réduire le risque de contracter ces maladies en adoptant un mode de vie sain, c'est-à-dire en restant actif, en mangeant sainement, en stimulant son cerveau et en conservant des relations sociales.

Recommandation

Nous recommandons au gouvernement fédéral d'investir 20 millions de dollars par an dans les initiatives de prévention de la démence.

Répercussions

Selon la Société Alzheimer du Canada, le nombre de cas de démence est en hausse dans notre pays. Les personnes âgées de 65 ans ou plus sont le groupe dont le nombre se multipliera le plus rapidement au cours des 25 prochaines années et elles sont particulièrement exposées au risque de déficience cognitive (démence et la maladie d'Alzheimer). Nous félicitons le gouvernement fédéral d'avoir investi dans la recherche sur la démence par le biais du Consortium canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement. Cette recherche est cruciale. Mais nous savons et pouvons déjà beaucoup pour réduire la fréquence de la démence.

De concert avec la Société Alzheimer du Canada, l'Association canadienne du diabète et le YMCA, nous proposons de collaborer à un seul et même programme complet qui contribuera à réduire considérablement la fréquence de la démence. Par exemple, l'un des principaux facteurs de risque associés à la démence est l'hypertension, et nous savons très bien comment la contrôler. Par le biais de nos partenariats, cet investissement permettrait de financer des programmes visant à :

- a) lancer une campagne de sensibilisation pour multiplier le nombre de Canadiens qui savent comment réduire le risque de souffrir de démence vasculaire, connaissent leur tension artérielle et savent comment la contrôler;
- b) créer un réseau national de la marche à pied comprenant un réseau de clubs, de cliniques et de programmes de marche et s'appuyer sur des événements comme la Marche de la mémoire, de la Société Alzheimer, pour créer ce réseau, organiser des marches phares, fournir des outils et des ressources et lancer une campagne complète de sensibilisation à la marche;
- c) améliorer l'alimentation en encourageant la consommation de fruits et de légumes et en facilitant l'élaboration d'une base de données complète sur les nutriments qui permettra aux Canadiens d'être mieux informés en matière d'alimentation et de faire des choix plus éclairés lorsqu'ils achètent des aliments emballés;
- d) accroître l'autonomie des Canadiens.

Conclusion

Le gouvernement fédéral est devant une belle occasion de faire quelque chose pour la santé des Canadiens et d'appuyer la recherche et l'innovation en collaborant avec le secteur du bénévolat. Selon nous, trois secteurs ont un besoin crucial de ressources : la recherche, la santé des Autochtones et la prévention de la démence vasculaire. De concert avec nos partenaires et grâce à l'engagement du gouvernement fédéral, nous pourrions régler ces problèmes et réduire considérablement le fardeau financier et humain que les maladies cardiovasculaires risquent de faire peser sur la population dans les années à venir.